

/ RN1E-RUE MAHATMA GANDHI / LE PORT-LA POSSESSION I ROFÉ ÈK LA RÉGION !



Image non contractuelle

**REQUALIFICATION VERS UNE TRANSFORMATION
URBAINE ADAPTÉE AUX USAGERS**

LA RÉGION I TRAVAY POU ZOT !



AMÉNAGER L'URBAIN AU SERVICE DE L'HUMAIN

Partout sur notre territoire, la Région se positionne comme un acteur clé pour la réalisation de projets ambitieux pour l'aménagement et la sécurité routiers. Notre ambition se résume à cette idée-force : que ces projets deviennent des catalyseurs de transformations urbaines. Que nos villes se redéfinissent dans le progrès. Qu'elles s'épanouissent en tant qu'espaces de vie harmonieux et inspirants. En plaçant l'humain au cœur de notre démarche, nous aspirons à construire des villes inclusives, où chacun se sent valorisé et en sécurité.

La RNIE, route historique de l'Ouest, a longtemps été un axe de transit essentiel. Au fil des ans, elle a évolué vers une voie de desserte locale, maillant plusieurs micro-zones urbaines, et reliant les communes du Port et de La Possession. Avec l'augmentation de la population et l'explosion du nombre de véhicules, l'évolution des modes de transport et les préoccupations croissantes concernant la durabilité, il devenait donc essentiel de repenser son aménagement pour l'adapter aux défis urbains.

La requalification de cet axe routier, en partenariat avec les communes du Port et de La Possession, et le Territoire de l'Ouest, témoigne ainsi de notre

engagement continu en faveur de la modernisation et de la sécurisation de nos infrastructures routières. Cette démarche vise un partage équilibré de l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes, dans une esthétique urbaine qui apporte une valeur ajoutée aux quartiers.

Moderniser nos infrastructures et créer des voies douces conduit également à réduire l'impact environnemental, en encourageant des modes de transport durables et en intégrant des solutions écologiques. De plus, cela permet de dynamiser l'économie locale en facilitant l'accès aux entreprises et services, tout en renforçant l'identité de la ville dans ces zones géographiques concernées.

Ainsi, la RNIE s'affirmera encore plus comme un véritable corridor de vie qui renforcera les connexions entre les deux communes du Port et de La Possession et contribuera à leur aménagement urbain

Huguette BELLO
Présidente de la Région Réunion

LA RNIE, UNE ROUTE HISTORIQUE DE L'OUEST DE LA RÉUNION

Historiquement conçue pour le transit, la RNIE a progressivement été intégrée à l'urbanisation croissante des zones environnantes. Les dernières décennies ont vu l'émergence de nouveaux quartiers résidentiels, des zones commerciales et d'activités économiques, ainsi que l'édification du Lycée Moulin Joli au long de cette route.

Aujourd'hui, la RNIE ne répond plus aux exigences de sécurité et de mobilité. Elle est jalonnée de stationnements sauvages sur une bande multifonctionnelle qui est difficilement circulaire dans des conditions normales de sécurité pour les vélos. Elle ne présente ni trottoir, ni assainissement pluvial. Les accès et sorties à certains commerces sont accidentogènes, les traversées piétonnes sont insuffisantes et mal sécurisées. Elle supporte de nombreux réseaux aériens et l'éclairage public est inégal.

La Région Réunion entreprend donc, en partenariat avec le TO, les communes du Port et de La Possession et la SEMOP, de procéder à la **requalification de cette route en l'aménageant en voie urbaine plus adaptée aux usagers.**

VERS UNE TRANSFORMATION URBAINE ADAPTÉE AUX USAGERS

Le projet de requalification de la RNIE s'inscrit dans une démarche globale de modernisation et de sécurisation de cet axe urbain. L'objectif principal est de redéfinir cette route pour qu'elle réponde aux besoins actuels en matière de mobilité, de sécurité et d'aménagement paysager. Les études ont permis d'aboutir à des solutions partagées par les différents partenaires du projet pour permettre l'aménagement du tronçon entre la ravine à Marquet et la rue Simone Pinel à côté du Lycée Moulin Joli en voie urbaine apaisée avec :

- Des trottoirs aux normes
- Des voies modes actifs sur l'ensemble du parcours (connexions avec ZAC 2000 et RNIE vers le cœur de ville de La Possession et la voie verte sur berge)

- Un tronçon de TCSP* entre Saint-Laurent et la RN1001, l'amélioration de la desserte bus (arrêts aux normes, abris systématiques)
- Un stationnement organisé lorsque les emprises le permettent
- Des traversées piétonnes sécurisées
- Des entrées et sorties des commerces et points d'intérêts rationalisés
- Une collecte des eaux pluviales
- Un enfouissement des réseaux
- La mise en oeuvre éclairage public sécurisant
- La mise en oeuvre de plantations sur le tronçon 1 car l'emprise le permet

*TCSP : Transports Collectifs en Site Propre



DES TRAVAUX ÉCHELONNÉS POUR UNE RÉDUCTION DE L'IMPACT

Les travaux de requalification de la RNIE se dérouleront en plusieurs phases distinctes, permettant de limiter les perturbations tout en assurant une progression continue du projet. Les travaux préliminaires ont débuté en novembre 2024, avec une première phase dédiée au renforcement du réseau d'adduction d'eau potable. Cette intervention a été réalisée quasi exclusivement **de nuit**, afin de minimiser la gêne occasionnée pour les usagers et de maintenir la circulation.

Après la phase de concertation publique, les travaux de requalification globale pourront débuter en mai 2025 et jusqu'au début de l'année 2026 avec une rénovation totale de façade à façade permettant de disposer d'un nouvel axe apaisé, partagé et sécurisé en conservant les capacités de trafic. Les différentes phases des travaux sont conçues pour permettre une continuité de circulation sur la RNIE, avec des aménagements temporaires et des déviations.

ORDRE DE PRIORITÉ DES TRAVAUX

TRONÇON 1

Situé entre la Rue Simone Pinel et le giratoire de Saint Laurent

TRONÇON 2

Situé entre le giratoire St Laurent et la Ravine à Marquet

TRONÇON 3

En cours d'études et sera aménagé ultérieurement

LES TRAVAUX SONT ENVISAGÉS EN 2 PHASES PRINCIPALES

→ Fin 2024

Réseau d'adduction d'eau potable
(en travaux de nuit sous coupure de tronçons de la voie)

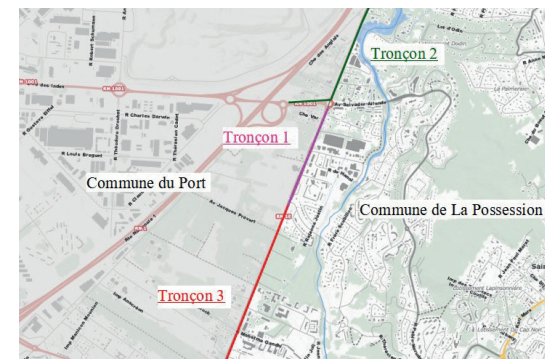
→ Mai 2025

Travaux de requalification de voirie en maintenant la circulation



CES TRAVAUX ONT POUR OBJECTIF DE :

- Moderniser les réseaux d'assainissement
- Supprimer les réseaux aériens
- Créer une voie douce
- Installer un nouvel éclairage
- Réaménager la chaussée



UN PROJET SOUTENU PAR DIFFÉRENTS ACTEURS

La requalification de la RN1E est un projet d'envergure, rendu possible grâce à une collaboration étroite entre plusieurs acteurs publics et privés : la **Région Réunion**, en partenariat avec les communes du **Port** et de la **Possession**, le **Territoire de l'Ouest (TO)** et la **Société d'Économie Mixte à Opération Unique (SEMOP)**, qui gère les projets neufs d'adduction d'eau potable sur la commune de la Possession.

La SEMOP finance le renforcement de réseau pour alimenter le cœur de ville tandis que le Territoire de l'Ouest prend en charge les interventions sur les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement notamment pour anticiper les évolutions futures du quartier. Les communes du Port et de la Possession contribuent également en mettant à disposition les emprises des voies né-

cessaires pour la réalisation des aménagements projetés. Cette collaboration intercommunale est essentielle pour le bon déroulement du projet et pour garantir que les aménagements réalisés répondent aux besoins de l'ensemble des usagers de la RN1E. Ce projet de requalification marque une étape importante dans le développement urbain de l'Ouest de La Réunion, en contribuant à la création d'un environnement plus sûr, plus moderne et plus en phase avec les besoins de la population et des entreprises du secteur. Les travaux réalisés permettront de transformer la RN1E en un axe urbain, au service de tous.

COÛTS DES TRAVAUX

Les travaux sont estimés autour de 12M€ en intégrant les travaux de déviation / renforcement des réseaux d'adduction d'eau potable rendus nécessaires pour le projet et la construction d'un réseau d'eaux usées pour le Port en prévision de futurs raccordements.

Les travaux seront financés à hauteur de :

1,4M€ HT
par la SEMOP

1,42M€ HT
par le TO

Les emprises des voies pour les modes actifs seront financées à hauteur de **85 %** par le FEDER

Les aménagements de voies en sites propres pour les bus seront financées à hauteur de **80 %** par le FEDER

Les travaux d'aménagement paysager et la mise en oeuvre de l'éclairage public seront payés par la commune de la Possession. Les 2 communes mettent à la disposition de la Région les emprises privées en accotement pour la réalisation des aménagements projetés.

